

La société a été fondée en 2007. Elle est le fruit de la fusion entre les sociétés de gymnastique féminine et masculine du village. La gymnastique, le volley-ball et l'athlétisme sont pratiqués dans ses différents groupes.

La cotisation annuelle pour les membres adultes loisirs s'élève à Fr. 100.-.

Dans le cadre des activités sportives et extra-sportives de Sport-Gym auxquelles ils pourraient participer, des photos sont susceptibles d'être prises. Ces clichés pourront être publiés sur le site (www.sport-gym.net) et/ou la page Facebook de la société.

L'accord est nécessaire, raison pour laquelle il faut indiquer son choix sur la plateforme MyGym (par défaut, l'accord est donné).

L'adhérent e est couvert e, à titre subsidiaire, par la CAS (caisse d'assurance de sport de la FSG), dans le cadre des activités de la société. Il/elle est abonné-e aux journaux de la fédération et de l'association cantonale et s'engage à :

- Suivre les entraînements régulièrement
- Participer aux manifestations organisées par la société
- Participer à l'assemblée générale

Si l'adhérent-e souhaite participer à un concours, tous les frais sont à sa charge.

Un membre qui désire quitter la société doit le faire par écrit, se mettre à jour

avec la caisse et payer les cotisations de l'année en cours.		
2		
BULLETIN D'INSCRIPTION		
Nom :	Prénom :	
Rue:	Localité :	
Téléphone :	Date de naissance :	

E-mail:

Date et signature :

Groupe:

A remettre à votre responsable de groupe